



GÉRER POUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS

Plan stratégique du Député d'État 2020-2021

Plan pour la juridiction de: Québec

Préparé par: Richard Paratte, Député d'État élu et Pierre Pelchat, Directeur d'État des programmes

Objectifs

Quels sont vos objectifs et comment pouvez-vous mesurer les progrès réalisés à leurs égards ?

Effectifs et recrutement

- **Rencontrer les quotas fixés pour 2020-2021 ;**
- **Promouvoir l'adhésion en ligne ;**
- **Conservation des Conseils (aucune fermeture de Conseil) ;**
- **Réduire le nombre de suspensions de 20 % ;**
- **Réduire le nombre de Conseils qui ne recrutent pas de 20 % ;**
- **Fusion des Conseils non-assignés avec des Conseils actifs ;**
- **Création de 4 nouveaux Conseils, dont 3 en milieu ethnique.**

Programmes colombiens

- **Augmenter de 10 % le nombre de programmes dans les Conseils ;**
- **Aider à promouvoir les activités en encourageant les Conseils à réaliser de nouveaux programmes, particulièrement les essentiels ;**
- **Promouvoir nos valeurs colombiennes à travers les programmes en les expliquant à chaque Directeur de programmes.**

Principalement pour les objectifs de recrutement, le rapport Star Tracker devient l'outil idéal en plus d'un suivi mensuel à chaque assemblée de l'Exécutif d'État.

Comment ces objectifs et leur suivi devraient-ils être répartis par Région ? / Diocèse ? / Chapitre ?

Les objectifs seront répartis par Région.

Qui sera chargé de suivre et de rendre compte des progrès accomplis pour chaque objectif ?

Le Directeur régional aux effectifs et programmes est responsable du suivi dans sa Région.

Comment les objectifs devraient-ils être communiqués à votre équipe ? À quelle fréquence devraient-ils être communiqués ? À qui devraient-ils être communiqués ? Et par qui devraient-ils être communiqués ?

- **Les objectifs seront communiqués aux Directeurs régionaux aux effectifs et programmes par le Directeur d'État des programmes ;**
- **L'utilisation du Star Tracker sera l'outil pour le suivi mensuel des objectifs.**



GÉRER VOTRE DIRECTEUR DE L'ADHÉSION

Qui fait partie de votre équipe d'adhésion ?

L'équipe de recrutement est composée de 4 personnes :

- **Le Directeur d'État aux effectifs ;**
- **Coordonnateur jeunesse ;**
- **Coordonnateur de la conservation ;**
- **Coordonnateur de la conservation des Conseils.**

Avez-vous des pistes d'adhésion régionale ?

- **Chaque Région a un objectif de recrutement à rencontrer basé sur les quotas fixés par le Conseil suprême pour le Québec et réparti au prorata des membres dans la Région ;**
- **Un incitatif important pour une Région est le prix Jean B. Mignault, remis à la Région ayant obtenu la meilleure performance dans l'atteinte des objectifs de recrutement, ce trophée est en fait l'équivalent de la coupe Stanley et permet au Directeur régional gagnant d'assister au congrès suprême.**

À quelle fréquence - et comment - votre directeur des adhésions rencontre-t-il son équipe ?

Sur une base mensuelle, dès que les données sont connues, le Directeur d'État aux effectifs est en communication avec le Coordonnateur jeunesse, et le Coordonnateur de la conservation, afin d'analyser les résultats et de voir dans quelles Régions les efforts doivent être mis pour améliorer la situation.

Comment et à qui doit-il communiquer les informations sur les membres - y compris les incitations - à votre juridiction ?

- **À tous les mois, il produit des rapports statistiques concernant les Conseils, et Districts, qui ont recruté, mais surtout les Conseils et Districts qui n'ont pas recruté, l'avancement concernant les objectifs de recrutement de la juridiction pour chacune des Régions, les Conseils en lice pour un statut étoile ;**
- **Les informations ci-dessus sont complétées par les données du rapport Star Tracker.**

Comment et à qui devrait-il communiquer les progrès accomplis vers les objectifs d'adhésion au conseil, au district, à la Région et à l'État ?

Toutes les informations ci-dessus sont acheminées également vers les Directeur régionaux et les Députés de District, qui eux doivent en faire part aux Conseils, lors des rencontres mensuelles de District.

Dans quelle mesure devrait-il participer au développement des nouveaux Conseils ?

Il est définitivement impliqué dans le développement de nouveaux Conseils et est en communication constante avec le Coordonnateur de la conservation et de la formation des Conseils.



GÉRER VOS DÉPUTÉS DE DISTRICT

Quels sont les principaux rôles et responsabilités de vos Députés de District ?

- Assurer la supervision de la gestion administrative et de la qualité de vie des Conseils ;
- Témoigner une étroite collaboration avec les Grands Chevaliers ;
- Diffuser, auprès des Grands Chevaliers et Officiers de Conseils, les projets, consignes et directives mise de l'avant par l'État avant le 31 août et s'assurer de leur mise en application ;
- Préparer et présider les réunions de District ;
- Transmettre les comptes-rendus de réunion au Directeur régional ;
- Être responsable de l'exemplification du 2e degré CRC (1), article 62 ;
- Préparer un plan de réalisation local en continuité avec le plan d'action du Québec, comprenant notamment les effectifs, les programmes et la formation ;
- Assurer sa diffusion aux Conseils sous sa juridiction et de leur compréhension par les Grands Chevaliers et Officiers ;
- Suivre l'évolution des objectifs quantifiables, principalement le suivi des effectifs de chaque Conseil, et le suivi des exemplifications au niveau du District, de la Région, et de l'État ;
- Comprendre le cheminement opérationnel d'une année colombienne, notamment :
 - Dates de tombée importantes ;
 - Exigences relatives à la distribution des cartes de membre aux Conseils et la délivrance de lettres de créance des délégués au congrès provincial.

À qui vos Députés de District rendent-ils compte ?

Les Députés de District relèvent directement du Député d'État, ils sont directement sous sa juridiction d'une façon verticale, toutefois, dans la structure colombienne de l'État du Québec, ils ont également une relation horizontale avec le Directeur régional des effectifs et programmes.

Comment les tient-on responsables de leurs rôles et responsabilités ?

- Le Directeur régional reçoit sur une base mensuelle, de la part de l'équipe de recrutement, la performance en termes d'effectifs et assurances pour chacun des Conseils des Députés de District, ainsi que la date de dépôt de chacun des rapports dus ;
- La version mensuelle du Star Tracker est également distribuée à tous les Députés de District, ce qui permet de voir l'évolution des Conseils d'un Député de District et de jauger régulièrement l'atteinte des objectifs ;
- Les Députés de District sont présents à toutes les rencontres régionales.

Qui est responsable de la formation de vos Députés de District ?

- Deux fois par année, au congrès d'orientation et au congrès mi-année, un rappel des rôles et responsabilités est donné par le Directeur de la croissance régionale et le Directeur d'État des programmes ;
- Les Députés de District sont également tenus d'assister aux webinaires qui sont régulièrement diffusés ;
- Chaque Directeur régional, et chaque Officier de liaison, reçoit la liste des participants à ces réunions afin de prendre les dispositions requises pour inciter les Députés de District à y participer.

Comment mesurez-vous l'efficacité de cette formation ?

À chaque congrès, les Députés de District ont un questionnaire à remplir nous indiquant leur compréhension de leurs rôles et responsabilités et des problèmes rencontrés dans leur District ;

Aucun outil précis utilisé, toutefois, selon les réponses données, une rencontre aurait lieu entre le Député de District, le Directeur régional, l'Officier de liaison et le Député d'État pour définir les actions à prendre et le suivi à faire.



IDENTIFIER ET DÉVELOPPER LES CANDIDATS AUX POSTES D'OFFICIERS D'ÉTAT ET DE DÉPUTÉS DE DISTRICT

Comment allez-vous identifier les candidats ? Quel est le plan pour les faire passer de possibilités à titulaires ? Qui prendra charge de tout cela ?

- **Aucun plan précis pour les Officiers d'État, toutefois il est de tradition qu'à tous les 2 ans le Secrétaire d'État devienne le nouveau Député d'État, mais il se pourrait qu'un autre membre du Québec décide de postuler pour cette fonction, ou pour tout autre fonction d'Officier d'État;**
- **Pour les Députés de District, il est de leur responsabilité de préparer sa relève, en principe le Cérémoniaire de District, quand il prévoit ne pas solliciter un autre mandat, mais il est malheureusement difficile de combler le poste dans certains Districts, par manque d'intérêt, ou pour toute autre raison;**
- **Les nouveaux Députés de District sont normalement des Ex-Grands Chevaliers du District, mais la priorité est donnée en premier lieu au Cérémoniaire de District;**
- **Les Directeurs régionaux aux effectifs et programmes sont tous des Ex-Députés de District de la Région;**
- **Les Officiers d'État sont majoritairement des Ex-Directeurs régionaux aux effectifs et programmes.**



PARTENARIAT AVEC LES AGENTS GÉNÉRAUX ET LES CONSEILLERS FRATERNELS

Dans quelle mesure vos agents généraux sont-ils impliqués dans les affaires de l'État ?

- **Un Directeur d'Agence est toujours invité à se présenter lors des réunions mensuelles de l'Exécutif d'État, ainsi qu'au congrès d'orientation et au congrès de mi-année ;**
- **Le Conseiller de la Fraternelle, responsable pour un Conseil, est toujours invité à se présenter à chaque exemplification d'un degré, autant au niveau d'un Conseil, que d'un District ;**
- **Il est fortement recommandé à tous les Conseils que le Conseiller de la Fraternelle, responsable du Conseil, soit membre du Comité de conservation.**

Comment pouvez-vous améliorer leur implication ?

En fait, les Directeurs d'Agence, ainsi que les Conseillers de la Fraternelle, sont déjà très impliqués et, pour l'instant, aucune action précise n'est requise.

Avez-vous besoin d'aide pour vous associer à eux ?

Tout est sous contrôle pour l'instant et la coopération est excellente à tous les niveaux.

Comment - et à quelle fréquence - allez-vous dialoguer avec eux ? Qu'attendez-vous d'eux ? Que peuvent-ils attendre de vous ?

- **Les Grands Chevaliers, Députés de District, et Directeurs régionaux sont en constante communication avec eux à chaque fois que leur implication est requise ;**
- **Les attentes sont réciproques, autant les membres de la Fraternelle s'attendent à ce que nous les avisions de toute situation requérant leur aide, autant les Officiers s'attendent à leur collaboration lorsque leur aide est requise.**

FRANCOPHONES ET CROISSANCE ETHNIQUE

Votre juridiction est-elle prête à soutenir les membres et les conseils francophones ? De quelles façons êtes-vous pleinement préparés et de quelles façons devez-vous vous améliorer ? Quelles sont les principales responsabilités de votre coordinateur de croissance francophone ? Quel est son plan ? Quels sont ses objectifs ? Quels domaines de votre juridiction sont sa priorité absolue ?

- **Questions non applicables pour les Conseils francophones car, dans le cas de la juridiction du Québec, 97% des Conseils du Québec sont des Conseils francophones ;**
- **Un Conseil italien, et un Conseil syriaque, ont déjà été fondés au cours des 12 derniers mois, et des approches sont en cours pour un Conseil portugais ;**
- **Des approches sont également en cours avec des groupes des Premières Nations pour le développement de Conseils autochtones ;**
- **Le développement des nouveaux Conseils est sous la responsabilité de l'Ex-Député d'État et son objectif est de fonder 3 Conseils ethniques et/ou autochtones.**



CONSEILS COLLÉGIAUX / UNIVERSITAIRES

Votre administration est-elle prête à soutenir les conseils de collèges/universités et les membres des conseils de collèges/universités ? De quelles manières êtes-vous pleinement préparé et de quelles façons devez-vous vous améliorer ? Quel est le plan ? Quels collèges/universités sont votre priorité absolue ? Y a-t-il des campus qui devraient avoir des conseils qui n'en ont pas ou des campus avec des conseils qui devraient être réactivés ? Avez-vous une conférence/réunion de collèges/universités, et si non, devriez-vous ?

- **À ma connaissance, il n'y a aucun Conseil d'installé dans un campus d'université ou de CEGEP (Collège post-secondaire) ;**
- **Aucun plan précis à ce jour, toutefois, il faut penser que la durée de vie de ces Conseils est très éphémère, les étudiants ne faisant que passer pour une période variant de 2 à 3 ans dans un CEGEP, et d'environ 3 à 5 ans dans une université, il faudrait donc rebâtir les bases à tous les ans ou presque, toutefois il faudrait considérer le fait que ces membres pourraient transférer dans un nouveau Conseil et demeurer actifs ;**
- **Un cas à investiguer pourrait être le Collège militaire royal situé à Saint-Jean qui pourrait être la base d'un Conseil militaire.**

RELATIONS PUBLIQUES

Qui est votre président ?

Le président des relations publiques est le Directeur d'État aux communications.

Quel est le plan pour lui transmettre des informations ?

Il assiste à toutes les assemblées mensuelles de l'Exécutif d'État et est en communication directe avec le Député d'État à chaque fois qu'une intervention est requise.

Que sera-t-il censé faire des informations une fois qu'il les aura reçues ?

- **Selon l'urgence de la situation, un communiqué sera rédigé pour être déposé directement sur le site web de l'État, ou la page Facebook de l'État ;**
- **Le communiqué pourrait également être transmis via courriel aux Directeurs régionaux et aux Députés de District ;**
- **De par sa fonction, le Directeur d'État aux communications est le rédacteur en chef de la revue Le Colombien, revue publiée à tous les 2 mois et disponible à tous les membres via le site internet de l'État ;**
- **Il assiste le Député d'État, ou tout autre Officier d'État, lorsque des interventions impliquent la visibilité de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.**



QUESTIONS ADDITIONNELLES

Quel est votre plan pour promouvoir l'adhésion en ligne ?

Aucun plan précis n'est défini à ce jour, l'élaboration d'un tel plan devra faire l'objet de discussions avec les membres du nouvel Exécutif d'État et impliquant l'équipe du Directeur d'État des effectifs ;

Un lien est disponible sur la page d'accueil du site internet de l'État vers la page du site du Conseil suprême permettant d'accéder directement au formulaire d'adhésion.

Quel est le plan pour communiquer avec les membres en ligne qui souhaitent rejoindre les conseils locaux ? Quel est le plan pour informer les conseils locaux des membres en ligne, qui souhaitent adhérer ?

- **Dès qu'un membre a adhéré en ligne, le Directeur d'État des effectifs est automatiquement avisé par le Conseil suprême ;**
- **Selon son code postal, les informations sont relayées directement au Directeur régional afin qu'il entre en communication avec lui et lui propose un Conseil près de son lieu de résidence ;**
- **Un suivi est fait par le Directeur d'État des effectifs auprès du Directeur régional afin de vérifier l'avancement dans ce dossier.**

Quel est le plan de votre juridiction pour promouvoir et suivre les horaires d'exemplification de la charité, de l'unité et de la fraternité ?

- **Dès que les disponibilités des exemplifications en français sont connues, elles sont automatiquement relayées aux Directeurs régionaux et Députés de District ;**
- **Situation similaire pour les exemplifications en anglais vers les Conseils anglophones ;**
- **Un suivi est fait auprès des Directeurs régionaux par le Directeur d'État des effectifs.**

Puisque c'est la première année fraternelle complète d'exemplification de la charité, de l'unité et de la fraternité, quel est votre objectif pour le nombre d'exemplifications dans votre État ?

Notre objectif est directement dépendant des exemplifications en français que le Conseil suprême rendra disponibles, toutefois, il serait intéressant que ces exemplifications soient disponibles sur une base hebdomadaire.



Quels sont les besoins de formation de votre juridiction ? Avez-vous besoin d'une formation au niveau de l'État ? Qu'en est-il de la formation au niveau de conseil ?

- **Les techniques de recrutement sont définitivement déficientes, toutefois cette lacune a commencé à être adressée en mars dernier alors que le poste de recruteur régional a été créé dans chacune des 17 Régions, les membres identifiés ont bénéficié d'une formation de base donnée par le Directeur de la croissance régionale, malheureusement la pandémie en cours n'a pas permis de mettre en pratique les enseignements reçus ;**
- **Il y aurait probablement lieu de refaire l'exercice dès que le déconfinement, et que de nouvelles directives le permettront ;**
- **Formation sur la gouvernance des organisations sans but lucratif afin d'éliminer des pratiques problématiques au Conseil d'administration et rendre les réunions de l'Exécutif d'État plus performantes ;**
- **Formation des Directeurs régionaux sur l'organisation et la tenue des congrès régionaux d'orientation et les Tables régionales de concertation ;**
- **Formation des Coordonnateurs régionaux aux effectifs sur le Star Tracker et les méthodes de recrutement et de conservation ;**
- **Pour ce qui est des Conseils, chaque Région a son CAFC (Conseiller en Administration et Finance de Conseil) qui est responsable d'assurer la formation des Officiers de Conseil ;**
- **Les formations en ligne, diffusées régulièrement par Le Conseil suprême, sont également disponibles pour tous les Officiers qui veulent s'enregistrer.**

À quelles grandes conférences pour hommes et manifestations de recrutement le Conseil d'État utilisera-t-il le formulaire de prospect en ligne ?

- **À chaque événement d'importance, le Coordonnateur des effectifs d'un District, et/ou de la Région est présent pour faire la promotion de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et colliger toutes les informations requises afin que les candidats potentiels soient contactés ;**
- **Plusieurs Conseils, principalement ceux hébergés dans les sous-sols des Églises, ont la possibilité de rencontrer régulièrement les fidèles à la sortie des messes.**

Avez-vous des événements qui pourraient bénéficier d'un soutien plus important du Conseil suprême (trousse de conférence pour hommes, personnel sur le terrain, matériel spécial) ?

- **Pour l'instant la disponibilité du Directeur de la croissance régionale, et des Directeurs régionaux de la formation est excellente et ils ne refusent jamais de participer à une opération de recrutement ;**
- **Nous avons de disponible au Secrétariat d'État tous les pamphlets requis pour la promotion et ceux-ci sont transférés vers les Conseils dès que l'un nous en fait la demande ;**
- **L'inventaire est régulièrement mis à jour et les commandes sont passées au Conseil suprême afin de s'assurer d'avoir un stock suffisant.**



ANNEXE 1:

SUIVRE LES OBJECTIFS DE CROISSANCE DES MEMBRES

OBJECTIFS D'ADHÉSION

	Objectif annuel	Objectif Q1	Objectif Q2	Objectif Q3	Objectif Q4
Admissions	2 230	200	600	530	900
Admissions ethniques	50			50	
Admissions Collèges / universités	20			20	
NET	180				180
NET/NET					

OBJECTIFS - DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX CONSEILS

	Objectif annuel	Objectif Q1	Objectif Q2	Objectif Q3	Objectif Q4
DNC	4			4	
DNC ETHNIQUES	3			3	
DNC COLLÈGES/ UNIVERSITÉS	1			1	